



Société canadienne du sida

Le VIH et la pauvreté – Feuillet d'information (2004)

Feuillet #2

COMMENT ON IDENTIFIE LA PAUVRETÉ, AU CANADA

IDENTIFICATION ET MESURE DE LA PAUVRETÉ AU CANADA

Plusieurs méthodes servent à mesurer la pauvreté. C'est un élément important, puisqu'une méthode qui n'examine que l'incapacité personnelle à satisfaire ses besoins élémentaires à la survie entraînera des politiques et des programmes qui ne visent que ces besoins. Les mesures qui incluent le niveau de revenu et les ressources nécessaires à une pleine participation à la société sont plus propices à des politiques et programmes qui visent et favorisent l'inclusion sociale¹. Voici deux méthodes fréquemment utilisées pour mesurer la pauvreté.

Seuil de faible revenu

Le seuil de faible revenu (SFR) est la mesure du revenu qui est généralement utilisée par Statistique Canada. Il ne s'agit pas strictement d'une mesure de la pauvreté, mais d'un ensemble de calculs qui identifient des niveaux minimaux indiquant que le revenu d'une personne ne suffit plus à satisfaire ses besoins élémentaires. Ces calculs sont cependant critiqués parce que leurs résultats sont bien inférieurs à ce qui est réellement requis pour qu'un individu puisse satisfaire ses besoins en matière de logement, d'alimentation et de transport. Les responsables des politiques et les chercheurs dans ce domaine utilisent souvent ces mesures, comme seuils de pauvreté, bien que Statistique Canada souligne qu'elles ne constituent pas une mesure officielle.

Pour découvrir d'autres aspects de la pauvreté et du VIH, consultez le reste de cette série de feuillets :

Feuillet #1 – Le lien entre la pauvreté et le VIH

Feuillet #2 – Comment on identifie la pauvreté, au Canada

Feuillet #3 – Perspective économique sur le risque

Feuillet #4 – Vivre avec les coûts d'un handicap

Feuillet #5 – Le VIH et la descente vers la pauvreté

Feuillet #6 – L'impact de la pauvreté dans la vie d'une personne vivant avec le VIH

Feuillet #7 – Les prestations publiques en matière de revenu et de santé

Les SFR sont calculés annuellement, d'après des facteurs comme le revenu estimé que les membres d'un foyer dépensent pour la nourriture, le logement, les vêtements; selon le nombre de membres dans la famille et la taille de la communauté.

Les SFR mesurent une pauvreté « relative », c'est-à-dire comment le niveau de revenu d'une personne cadre dans une communauté, en tenant compte du revenu des autres personnes autour d'elle². Certains organismes communautaires et de lutte contre la pauvreté mettent en question les données de Statistique Canada relativement aux SFR. Ils affirment que l'ampleur et le degré de la pauvreté ne sont pas reflétés dans les statistiques puisque d'importantes populations et régions sont omises dans ces calculs : les réserves autochtones, les prisons, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut³. En revanche, des analystes et regroupements à tendance conservatrice, comme le Fraser Institute, sont d'avis que les données sur les SFR sont de fortes surestimations de la pauvreté au Canada; ils suggèrent que les personnes âgées qui ont un faible revenu mais qui sont propriétaires d'une maison, ainsi que les étudiants (la « future élite économique » du Canada) ne devraient pas être identifiés comme vivant dans la pauvreté⁴.

La mesure du panier de consommation

La mesure du panier de consommation (MPC) est une approche relativement nouvelle, développée dans un effort commun des gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux, devant les problèmes associés à la mesure du SFR. Cette stratégie identifie un ensemble de coûts/dépenses de la vie, pour une famille, qui sont rassemblées dans un « panier » (i.e. nourriture, logement, vêtements). Chacune de ces dépenses est estimée et calculée selon la région. Par exemple,

- le « panier à provisions nutritives » d'Agriculture Canada sert à calculer le coût de la nourriture;
- la Société canadienne d'hypothèques et de logement calcule le pris du logement;
- le Winnipeg Social Planning Council et le Winnipeg Harvest calculent le coût des vêtements (pour tout le Canada)⁵;
- le coût des besoins ménagers, de transport, de téléphonie, de divertissement, de fournitures scolaires, etc., est établi à 60% du montant recommandé pour la nourriture et les vêtements;
- les dépenses imposées par des lois, comme les taxes, le soutien pour les enfants, les allocations, de même que les dépenses médicales pour les personnes ayant un handicap, sont déduites du revenu des ménages.

Dans la mesure de la pauvreté, ce qui reste du revenu d'une famille après les dépenses imposées par des lois détermine si une famille est capable ou non de se procurer le « panier » des nécessités⁶.

La méthode de la MPC est reconnue par le Conseil canadien du bien-être social comme « une définition motivée et raisonnable du niveau de vie minimal et des niveaux de vie acceptables fondés sur des méthodes acceptables »⁷.

Un des arguments à l'encontre de cette mesure, toutefois, est que les nécessités incluses dans le « panier » relèvent de décisions politiques. À cet égard, voici certaines des questions posées : quels biens et services seront inclus dans le panier? Quelle est la qualité de ces items? À quelle fréquence ces items sont-ils remplacés? D'une part, l'Organisation nationale anti-pauvreté identifie une vaste gamme d'items, pour refléter le besoin d'assurer l'indépendance financière et l'autosuffisance; d'autre part le Fraser Institute prône une liste de coûts beaucoup plus limitée⁸.

COMMENT UTILISE-T-ON LES MESURES DE LA PAUVRETÉ ET COMMENT AFFECTENT-ELLES LES PROGRAMMES, LES POLITIQUES ET LE PLAIDOYER?

Outre les mesures des SFR et de la MPC, une diversité d'autres mesures normalisées sont à la disposition du gouvernement canadien, des responsables de politiques et des chercheurs en la matière. Elles sont utilisées à l'occasion. Par ailleurs, plusieurs chercheurs développent leurs propres mesures et critères, en fonction du point de mire de leur recherche. La diversité des mesures normalisées et non normalisées rend difficile de comparer les données et, dans certains cas, de prendre des décisions éclairées et fondées sur les données.

Il est important que la communauté du VIH/sida veille à ce que les mesures de la pauvreté saisissent les conséquences financières du fait de vivre avec le VIH. Les mesures de la pauvreté ne devraient pas concerner seulement des calculs statistiques, mais intégrer aussi l'expérience individuelle et les témoignages personnels, pour présenter la voix et le visage du VIH/sida. Toute mesure utilisée devrait refléter le coût accru résultant de la vie avec le VIH (traitement, instruments de soutien et médicaux, perte d'emploi) ainsi que la stigmatisation et la discrimination qui s'associent au VIH (perte d'emploi, occasions réduites en la matière). On devrait inclure également le soutien dont ont besoin plusieurs personnes vivant avec le VIH, afin d'être pleinement intégrées et impliquées dans leurs communautés comme le veut le principe d'une plus grande implication des personnes vivant avec le VIH ou vulnérables (le principe GIPA). À eux seuls, les portraits statistiques risquent de créer un aperçu de la pauvreté des PVVIH/sida qui serait superficiel, et qui pourrait passer outre au registre d'action individuel.

Il est nécessaire d'insister davantage sur la relation entre le VIH et la pauvreté, d'une manière qui soit responsable et qui n'étiquette pas et ne stéréotype pas les personnes vivant dans la pauvreté et vulnérables au VIH.

BREF COUP D'ŒIL SUR LES FAITS

Pourcentages de personnes à faible revenu ou dans la pauvreté, mesurés par à l'aide du SFR⁹

| | 1990 | 1999 |
|--------------------|--------------------|--------------------|
| Tous les individus | 15,3 % (4 181 000) | 16,2 % (4 886 000) |
| Moins de 18 ans | 17,6 % (1 195 000) | 18,5 % (1 298 000) |
| De 18 à 64 ans | 13,4 % (2 357 000) | 15 % (2 942 000) |

La banque alimentaire Winnipeg Harvest (qui est aussi un organisme de plaidoyer) signale que le segment qui connaît la croissance la plus rapide, parmi le bassin de personnes qui ont recours à ses services pour se procurer de la nourriture, est celui des personnes qui ont un emploi¹⁰. Si l'on examine le revenu individuel en excluant les prestations publiques d'aide au revenu, on constate que 1,6 million (21,9 %) de Canadien-nes qui sont en âge de travailler vivent dans la pauvreté. Si l'on n'exclut pas les prestations de régimes publics d'aide au revenu, quelque 1,1 million (15,3 %) de familles canadiennes vivent dans la pauvreté. Cette différence révèle à quel point le soutien public en matière de revenu est crucial à la prévention et à la réduction de la pauvreté¹¹.

En 2003, les montants de prestations d'aide sociale, à l'échelle du Canada, étaient inférieurs aux montants considérés comme le seuil de la pauvreté d'après le SFR et la MPC.

En 2003, les personnes qui travaillaient au salaire minimum, hors du Québec, n'atteignaient presque dans aucun cas les normes qu'établit cette mesure¹².

POURQUOI LES COMMUNAUTÉS DE LUTTE À LA PAUVRETÉ AINSI QUE D'AIDE EN MATIÈRE DE HANDICAP DEVRAIENT-ELLES AVOIR CONSCIENCE DES PROBLÉMATIQUES DU VIH? POURQUOI LA COMMUNAUTÉ DU VIH/SIDA DEVRAIT-ELLE ÊTRE CONSCIENTE DES PROBLÉMATIQUES DE PAUVRETÉ ET DE HANDICAP AU CANADA?

- Parce que le VIH est un handicap.
- Parce que le fait de vivre dans la pauvreté est un important facteur qui rend les Canadien-nes vulnérables à l'infection à VIH.
- Parce que les personnes vivant avec le VIH sont vulnérables à la pauvreté.
- Parce que la pauvreté fait en sorte que les PVVIH/sida ont un risque de progression rapide de la maladie et de piètre qualité de vie.
- Parce qu'un grand nombre de PVVIH/sida vivent avec d'autres handicaps.
- Parce que plusieurs clients d'organismes de lutte contre le VIH/sida (OLS) sont aussi des clients d'autres organismes communautaires (OC) qui travaillent à réduire ou alléger la pauvreté et à soutenir les personnes qui vivent avec un handicap.

RESSOURCES

David P. Ross, Katherine J. Scott et Peter J. Smith (2000), *Données de base sur la pauvreté au Canada*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

(Voir www.ccsd.ca/francais/pubs/2000/dbp/index.htm)

Les statistiques de 2000 sur le faible revenu selon la mesure du panier de consommation (2003), Ottawa, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada.

(Téléchargeable via www.sdc.gc.ca)

Market Basket Measure Overview, Organisation nationale anti-pauvreté.

(Téléchargeable via www.napo-onap.ca)

Andrew Mitchell, Richard Shillington et Hindia Mohamoud (2003), *A New Measure of Poverty*, Ottawa, Conseil de planification sociale d'Ottawa.

(Téléchargeable via www.spcottawa.on.ca)

QUE PUIS-JE FAIRE?

Organismes communautaires

- Travailler avec le personnel, des bénévoles, des clients et le conseil d'administration, pour identifier comment la pauvreté en lien avec le VIH est vécue dans votre communauté ou parmi votre clientèle (i.e. établir une définition des *besoins élémentaires*, de l'*inclusion sociale* ainsi que de la *qualité de vie*, en fonction de vos besoins) et pour repérer les obstacles que cela constitue pour les individus et les familles.
- Identifier des manières de recueillir et de conserver cette information (p. ex. formulaires d'admission, ateliers, groupes de discussion, témoignages et écrits personnels).
- Signaler les problèmes, lorsque vous participez à des projets de recherche ou formulez des commentaires sur des politiques et programmes gouvernementaux.
- Examiner les mesures de la pauvreté qui sont utilisées, lorsque l'on présente de l'information sur le revenu et la pauvreté dans votre communauté, afin de voir si l'information peut (ou non) rendre compte de l'expérience dans votre communauté.

Chercheurs

- Travailler avec des organismes communautaires à l'identification d'une gamme de moyens pour la collecte d'information sur la pauvreté et le revenu.
- Inclure des organismes communautaires, par la recherche-action participative, dans la planification de projets de recherche, et inclure dans vos initiatives de recherche les problématiques qu'ils ont signalées.
- Consulter des organismes communautaires afin que leurs expériences soient reflétées dans le développement et l'utilisation des mesures de la pauvreté.
- Examiner les mesures de la pauvreté qui sont généralement utilisées dans votre domaine et veiller à ce qu'elles tiennent compte des définitions actuelles des *besoins élémentaires*, de l'*inclusion sociale* et de la *qualité de vie*, telles qu'acceptées dans la communauté.
- S'entretenir avec des organismes communautaires, lors de l'utilisation ou de l'élaboration d'une mesure de la pauvreté, et veiller à ce que cette mesure puisse rendre compte de l'expérience de leur communauté.

Responsables et analystes de politiques

- Examiner les mesures de la pauvreté qui sont généralement utilisées pour éclairer vos politiques et programmes, et faire en sorte qu'elles tiennent compte des définitions actuelles et pertinentes des *besoins élémentaires*, de *l'inclusion sociale* et de la *qualité de vie*.
- Consulter des organismes communautaires, lors de l'utilisation ou de l'élaboration d'une mesure de la pauvreté, et veiller à ce que cette mesure puisse rendre compte de l'expérience de leur communauté.

1 Andrew Mitchell, Richard Shillington et Hindia Mohamoud (2003), *A New Measure of Poverty*, Ottawa, Conseil de planification sociale d'Ottawa.

2 Ross, David P., Katherine J. Scott et Peter J. Smith (2000), *Données de base sur la pauvreté au Canada*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

3 Morris, Marika (2002), *Feuillelet d'information – Les femmes et la pauvreté*, Ottawa, Institut canadien de recherche sur les femmes. (www.criaw-icref.ca/factSheets/Poverty_fact_sheet_f.htm)

4 Sarlo, Christopher A. (1996), *Poverty in Canada* (2^e éd.), Vancouver, The Fraser Institute.

5 Ross, David P., Katherine J. Scott et Peter J. Smith (2000), *Données de base sur la pauvreté au Canada*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

6 *Ibid.*

7 *Un revenu pour vivre?* (2004), Ottawa, Conseil national du bien-être social, Gouvernement du Canada.

8 Mitchell, Andrew et Community Social Planning Council of Toronto (mai 2000) *The Market Basket Measure – Update*, Toronto, Social Planning Network of Ontario.

9 *Percentage and Number of Persons in Low Income/Poverty by Age, Sex and Family Characteristics, Canada, 1990 & 1999* (2002), Ottawa, Conseil canadien de développement social.

10 *The Minimum Wage Should be Increased-Fact Sheet*, Just Income Coalition. (www.just-income.ca)

11 Ross, David P., Katherine J. Scott et Peter J. Smith (2000), *Données de base sur la pauvreté au Canada*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

12 *Un revenu pour vivre?* (2004), Ottawa, Conseil national du bien-être social, Gouvernement du Canada.



La série de feuillets d'information sur le VIH et la pauvreté est une publication de la Société canadienne du sida. Ce projet est financé par le Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement du Canada. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

La Société canadienne du sida est une coalition nationale de plus de 115 organismes communautaires de lutte contre le sida, des quatre coins du pays. La SCS travaille à rehausser la réponse au VIH/sida dans tous les secteurs de la société et à enrichir la vie des personnes et des communautés qui vivent avec le VIH/sida.

Pour plus d'information ou pour télécharger ce feuillet d'information :

Société canadienne du sida

309, rue Cooper (4^e étage)
Ottawa, Ontario
K2P 0G5

Téléphone : (613) 230 3580
Télécopie : (613) 563 4998
Courriel : casinfo@cdnaids.ca
Internet : www.cdnaids.ca

This document is also available in English.

.....

On peut se procurer d'autres exemplaires de ce document auprès de l'organisme suivant :

Le Centre canadien d'information sur le VIH/sida
www.aidssida.cpha.ca
Téléphone : 1-877-999-7740
Courriel : aidssida@cpha.ca
Télécopie : (613) 563 4998

Auteure : Ainsley Chapman

Révision : Jennifer Carmichael

Graphisme : Marida Waters

Traduction : Jean Dussault

Remerciements : pour leur passion et leur créativité, merci à tous les membres du Comité consultatif national.

Tous droits réservés. La reproduction ou la transmission d'une partie ou de l'ensemble de ce document à des fins commerciales, que ce soit par des moyens électroniques ou mécaniques, y compris par la photocopie, l'enregistrement ou toute autre méthode actuelle ou à venir de stockage de l'information ou extraction de données, sont interdites à moins d'obtenir la permission écrite préalable de l'éditeur.

Ce document peut être reproduit à des fins non commerciales.